

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE 2018_065

Séance du jeudi 06 septembre 2018

Membres en exercice : 27

Date de la convocation: 31/08/2018

Présents : 19

L'an deux mille dix-huit et le six septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain JAFFARD,

Votants: 20

Pour : 20

Contre : 0

Secrétaire de séance:Stephan MAURIN

Présents : Jean-Pierre ALLIER, François BEGON, Patrick BRUN, Michèle BUISSON, Paul COMMANDRE, Yves COMMANDRE, Matthias CORNEVAUX, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Stephan MAURIN, Thierry MAZOYER, Gillian MC HUGO, Daniel MOLINES, Michel RIOU, Yves SERVIERE, Françoise THYSS, Jean-Paul VELAY

Représentés: Gilbert ROURE par Jean-Pierre ALLIER

Excusés: Laurent ARBOUSSET, Gilles CHABALIER, Albert DOUCHY, Yves Elie LAURENT

Absents: Catherine BLACLARD, Marie LION, Dominique MOLINES

Objet: Aide sociale - famille ASTVATSATRYAN - DE_2018_065

Monsieur le maire, au nom de la commission sociale, présente au conseil municipal le besoin, pour la famille ASTVATSATRYAN, de prise en charge par la commune de l'assurance responsabilité civile.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE le versement de 62,55 € à la famille ASTVATSATRYAN pour couvrir le coût de l'assurance responsabilité civile obligatoire.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Alain Jaffard



RF Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 14/09/2018 048-200057594-20180906-DE_2018_065-DE